



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**L'État en Nouvelle-Aquitaine c'est
24,6 milliards d'euros :**

- ▶ investissement, fonctionnement, interventions : 6,5 milliards d'euros
- ▶ salaires et pensions : 12,8 milliards d'euros
- ▶ dotations aux collectivités territoriales : 5,3 milliards d'euros

■ DRFIP

2019

L'État en Nouvelle-Aquitaine

Actions régionales



C'est avec plaisir que je vous présente un bilan de l'action menée en 2019 par les services de l'État en Nouvelle-Aquitaine.

Ce document, qui se veut synthétique et sans vocation à l'exhaustivité, reflète l'ambition de l'État de construire avec l'ensemble de ses partenaires et des acteurs locaux, une région à la fois solidaire et accueillante, innovante et attractive, volontaire et ambitieuse.

Dans un esprit de concertation, d'écoute et de proximité, soyez assurés de l'engagement résolu de l'État et de ses fonctionnaires à satisfaire l'intérêt général et à valoriser les atouts et les projets néo-aquitains.



Fabienne BUCCIO

*Préfète de la région
Nouvelle-Aquitaine*

*Préfète de la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest*

Préfète de la Gironde



UN ÉTAT GARANT DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Publics les plus vulnérables

En 2019, des efforts particuliers ont été consentis en faveur de l'hébergement et du logement des populations en situation de précarité :

- Pour l'hébergement d'urgence, l'État a réservé 88 M€ pour financer l'hébergement d'urgence, l'insertion et l'accès au logement des personnes vulnérables. En Nouvelle Aquitaine 3 776 places d'hébergement ont été mobilisées dont 357 places d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales et auxquelles s'ajoutent 843 places hivernales.
- 93 places supplémentaires de pension de famille ont été créées durant l'année, ce qui porte la capacité totale à 1 699 places pour la région.
- Protection des personnes : 75 M€ ont été consacrés par l'État à la protection juridique des majeurs (tutelle, curatelle...).
- 440 133 € ont été dédiés à l'aide alimentaire.
- 647 147 € ont été affectés à l'accompagnement social de 1 049 réfugiés.

■ DRDJSCS

Accès aux soins des personnes les plus démunies

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge destinées à faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels

ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

L'ARS est engagée dans une stratégie de « l'aller-vers » au bénéfice des publics les plus en difficulté en matière d'accès aux soins. Ainsi les 38 PASS généralistes de la région sont toutes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, psychologues et sages-femmes) et comme les 12 équipes mobiles « psychiatrie précarités » elles vont au-devant des publics cibles, dans leurs lieux de vie et travaillent avec les acteurs du champ social. Cette stratégie se complète d'une augmentation sensible des structures d'hébergement médico-sociales notamment des lits médicalisés dans les foyers d'hébergement, et d'un soutien résolu aux médiations sanitaires envers les populations les plus fragiles..



■ ARS

Égalité femmes-hommes



Déclarée « Grande cause du quinquennat » par le Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet en Nouvelle-Aquitaine d'une politique publique intégrée, volontariste et partenariale. En 2019, l'État a soutenu 335 projets et initiatives locales en matière

d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, portés par quelques 200 associations, pour un budget de 2 millions d'euros.

■ DRDFE

Stratégie nationale de lutte et de prévention contre la pauvreté

En 2019, la stratégie pauvreté a mobilisé 118 M€ de crédits supplémentaires en Nouvelle-Aquitaine :



- 18 M€ pour le développement des modes d'accueil de la petite enfance et le soutien à la parentalité. On notera l'ouverture de 1 600 places de crèche supplémentaires, de 28 lieux d'animation de la vie sociale (439 322 néo-aquitains concernés) et la mise en place du tiers payant pour que les familles n'aient plus à avancer l'argent des frais d'accueil pris en charge.
- 4 M€ pour les petits-déjeuners à l'école, la cantine à 1€ et le programme M'T dents.
- 7 M€ pour garantir un parcours de formation pour 34 000 jeunes ;
- 68 M€ pour la revalorisation des minima sociaux et le renforcement de l'accès aux droits et à la santé.
 - ▶ 100€ par mois pour la prime d'activité, l'AAH et le minimum vieillesse ;
 - ▶ depuis le 1er janvier 2020 prise en charge à 100 % des lunettes, soins dentaires et diminution de 250 € pour les prothèses auditives.
- 21 M€ pour faciliter le retour à l'activité et à la sortie de la pauvreté.

■ DRDJSCS

Sport



L'année 2019 a été marquée par la création de l'Agence Nationale du Sport. L'État a consacré 1 530 326 € pour la pratique sportive et la promotion des métiers du sport, le sport de haut niveau, la prévention par le sport et la protection des sportifs. 5 3M € ont été débloqués pour développer l'emploi sportif (448 postes en 2019) et l'apprentissage (90 emplois). L'État soutient également l'emploi associatif avec le financement de 534 postes FONJEP (7 134 € par poste).

■ DRDJSCS

Accompagner les jeunes et les demandeurs d'emploi



Deux priorités ont été mises en œuvre : ramener vers l'emploi ceux qui en sont le plus éloignés et préserver les compétences et l'employabilité des néo-aquitains exclus du marché du travail. Plusieurs outils et dispositifs ont été mobilisés pour favoriser l'insertion sociale et

professionnelle des publics éloignés de l'emploi :

- 8 077 contrats parcours emploi compétences (PEC) conclus
- 91 489 jeunes accompagnés par 43 missions locales
- 7 052 postes en insertion dans 407 structures d'insertion par l'activité économique
- 2 325 postes de travailleurs handicapés dans 82 entreprises adaptées

■ DIRECCTE

L'insertion par l'activité économique

Près de 80 millions d'euros ont été consacrés en Nouvelle-Aquitaine en 2019 au financement des structures de l'insertion par l'activité économique et au Fonds départemental d'insertion.

L'Etat conventionne 407 Structures de l'Insertion par l'Activité Economique réparties sur l'ensemble du territoire régional

- 200 ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- 80 associations intermédiaires (AI)
- 101 entreprises d'insertion (EI)
- 26 entreprises de travail temporaires d'insertion (ETTI)

■ DIRECCTE

Plan d'investissement dans les compétences

Près de 56 millions d'euros ont été consacrés au Plan d'investissement dans les compétences (PIC) de la Nouvelle-Aquitaine en 2019. De 2018 à 2022, le plan vise à former un million de jeunes peu ou pas qualifiés et un million de personnes en recherche d'emploi. 33 643 formations ont été créées en 2019 dont 59 % destinées aux demandeurs d'emploi et jeunes les moins qualifiés.

■ DIRECCTE

Education nationale : la région académique Nouvelle-Aquitaine

La région académique regroupe 12 départements répartis dans 3 académies (Bordeaux, Poitiers, Limoges). Elle accueille dans près de 6 000 écoles et établissements plus d'un million d'élèves et d'étudiants, compte plus de 92 000 personnels et gère plus de 5,5 milliards d'euros de budget pour l'enseignement scolaire.

La région académique en lien avec les services publics de l'État et les collectivités, affirme une ambition forte pour :

- améliorer la qualité de services aux élèves (élévation générale du niveau dans un esprit de justice sociale et territoriale), aux étudiants (conditions de scolarité et réussite) et à leur famille ;
- améliorer la qualité de vie au travail garantie à l'ensemble des personnels ;
- renforcer le pilotage pédagogique de proximité au cœur des enjeux locaux et des besoins spécifiques des élèves et de leur famille.

La Rectrice de région académique, chancelière des universités, est l'interlocutrice des partenaires régionaux. Entourée des Rectrices des académies de Poitiers et de Limoges ainsi que du Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, elle fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation en Nouvelle-Aquitaine.

■ RECTORAT

Jeunesse et Vie Associative



En 2019, l'État a renforcé son action pour donner l'opportunité à tous les jeunes de vivre un engagement citoyen. 5,1 M€ ont été consacrés en faveur de la jeunesse et de la vie associative, dont 2,5 M€ pour le développement et le soutien aux associations. Le service national universel a été expérimenté en Creuse avec l'accueil de 200 jeunes du 16 au 28 juin. Autre engagement volontaire au service de l'intérêt général, le service civique qui a été effectué par 7 000 nouveaux volontaires dans notre région.

■ DRDJSCS

UN ÉTAT GARANT DE L'ÉQUILIBRE ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Mobilités



Vélo : En 2019, l'Etat a apporté, dans le cadre du Plan vélo un soutien financier de 1,5 M€ à des projets de continuités cyclables portés par dix collectivités de Nouvelle-Aquitaine.

Ferroviaire : La réouverture le 30 septembre 2019 de la ligne ferroviaire Libourne-Bergerac parmi les plus fréquentées de Nouvelle-Aquitaine, après 9 mois de chantier pour un montant total de 84 M€ cofinancés par 19 partenaires dont 16 collectivités infra-régionales, a été un événement marquant en faveur de la mobilité du quotidien.



Routes : avec la mise en circulation, en juin 2019, de la RN10 aménagée à 2x2 voies pour un montant total de 85 M€ entre Reignac en Charente et Chevanceaux en Charente-Maritime, cet axe à grande circulation entre Poitiers et Bordeaux est désormais totalement à 2x2 voies. Cette opération a été l'une des premières, compte tenu de la présence d'espèces protégées, à développer un programme ambitieux de respect de l'environnement. 132 hectares d'espaces naturels ont été restaurés au titre des mesures compensatoires environnementales pour le développement d'espèces animales (cistudes, loutres, visons...) ou végétales (piment royal...).



Une nouvelle section de 1,6 km de la RN 21 au sud de Villeneuve-sur-Lot a été mise à 2x2 voies entre Agen et Villeneuve-sur-Lot pour un montant total de 12M€.

■ DREAL

« Action Coeur de Ville »



Le programme « Action Coeur de Ville » répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire. Depuis son lancement en 2017, l'État a mobilisé 64,6M€ pour la rénovation des centres-villes de 22 villes moyennes en région.

■ SGAR

Lutte contre la fracture numérique

Téléphonie mobile : en 2019, sous l'impulsion de l'État, la construction de 89 nouveaux pylônes pour résoudre des problèmes de couverture mobile a été validée et 644 pylônes existants ont été équipés en 4G.

Fibre optique : 276 700 logements et entreprises ont bénéficié d'un nouveau raccordement, faisant passer le taux de couverture en fibre optique de 22% à 30 % dans la région.

■ SGAR

Accès aux services



191 Maisons de Santé Pluri-professionnelles existent sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine dont 18 nouvelles ont été créées en 2019. L'État (ARS et préfets) soutient le développement des maisons de santé pluri-professionnelles à travers des aides financières pour :

- des études de faisabilité,
- la construction,
- l'aide au démarrage pour la coordination,
- l'aide à l'acquisition d'équipements collectifs et du système d'information partagé,
- l'appui financier via un forfait pour la création de la société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA).

■ SGAR / ARS



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. 52 espaces ont été labellisés en région en 2019.

■ SGAR

Ruralités

A travers 60 contrats de ruralité en région, l'Etat soutient les projets d'équipements des territoires ruraux en fragilité : 47,5 M€ ont été ainsi mobilisés pour ce faire en 2019.

■ SGAR

UN ÉTAT GARANT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

ADEME

Avec un accroissement des aides engagées, l'ADEME a confirmé en 2019 sa capacité à accompagner l'émergence et la réalisation de projets déterminants pour la transition énergétique et écologique. 56 M€ de subventions ont ainsi permis d'appuyer 426 projets :



- le Fonds déchets est le premier poste de dépenses, avec des soutiens significatifs apportés à des projets d'envergure pour la prévention, le recyclage, et la valorisation des déchets dans une perspective d'économie circulaire ;
- 187 150 tonnes de capacités nouvelles de tri-recyclage-valorisation (matière et organique) ont été créées ;
- 108 GWh supplémentaires ont été fournis par les installations de production de chaleur (méthanisation, bois énergie, géothermie) aidées par l'ADEME ;
- 2019 a également été marquée par la montée en puissance de la thématique de la mobilité et des fonds alloués, avec en particulier un soutien aux projets territoriaux dédiés au vélo.

Biodiversité



En 2019, l'Etat a confirmé une ambition forte pour la biodiversité. En Nouvelle-Aquitaine, cela se traduit par trois projets de création de Réserves Naturelles Nationales (Bonne Anse en Charente-Maritime, Arjuzanx dans les Landes et Haut-Poitou dans les Deux-Sèvres et la Vienne) et un projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Yves (Charente-Maritime).

■ DREAL

Eau



Les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne accompagnent l'assainissement des collectivités et la restauration des milieux aquatiques. En Nouvelle Aquitaine, 131 M€ ont été engagés en 2019.

■ AGENCES DE L'EAU

Rénovation de logements

La rénovation énergétique des logements est une priorité permettant de réduire le mal-logement, la surconsommation d'énergie dans les bâtiments d'habitation



tout en maîtrisant la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers.

En Nouvelle-Aquitaine, en 2019, cette ambition s'est traduite par la rénovation de 15 520 logements pour un montant 108 millions d'euros d'aides de l'Anah, permettant de retrouver confort de vie et pouvoir d'achat.

Ces rénovations se concrétisent dans le cadre de plusieurs plans nationaux comme par exemple "Action Cœur de Ville", ou le plan de traitement des « copropriétés dégradées ».

■ DREAL

Mer et Littoral



La Préfète de région et le Préfet maritime de l'Atlantique ont signé le 14 octobre 2019 la stratégie de façade maritime pour l'Atlantique-Sud, faisant suite à trois ans de préparation, de débats publics et de consultations de la société civile. Fruit d'un très large consensus, elle constitue une première dans la gestion des espaces maritimes et des littoraux de Nouvelle Aquitaine. Elle définit la réponse de l'État face aux menaces qui pèsent sur le littoral, à l'image de l'érosion côtière ou de la protection des espaces sensibles. Elle se fixe aussi pour objectifs la reconquête du bon état écologique du milieu marin, et la mise en œuvre à l'horizon 2030 d'une transition écologique et énergétique volontariste. Dans le droit fil de cette stratégie, l'État accompagne ainsi l'ensemble des activités maritimes, portuaires et littorales :

- en matière de pêche, par la réduction de l'impact des captures accidentelles de cétacés (dauphins) ;
- en matière d'aquaculture, par le nettoyage des friches ostréicoles et par l'amélioration de la qualité des eaux conchylicoles ;
- en matière de transport maritime, par l'accompagnement de projets technologiques innovants et la politique du « zéro rejet » dans les eaux territoriales.

■ DIRM

UN ÉTAT GARANT D'UN PATRIMOINE CULTUREL PRÉSERVÉ ET ACCESSIBLE

Soutien à la création et aux industries culturelles

L'Etat aura consacré 32,5 M€ au soutien à la création et aux industries culturelles. Plusieurs opérateurs ont été labellisés : tels que la Villa Perochon à Niort ou la Chapelle Jeanne d'Arc à Thouars en Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National, ou encore l'attribution d'une appellation « scène conventionnée d'intérêt national » au Théâtre de Gascogne à Mont de Marsan et aux Centres Culturels Municipaux de Limoges. La mise en oeuvre du plan en faveur des bibliothèques aura été l'autre grande priorité de l'année 2019 avec une intervention spécifique en faveur de l'extension des horaires d'ouverture, l'informatisation des équipements et la poursuite d'un programme ambitieux de construction (Bazas, Bidart, Caudéran...)

■ DRAC

Stratégie patrimoniale



L'Etat aura investi dans la conservation et la valorisation du patrimoine : 32,6 M€ en 2019. Un plan de mise en sécurité des cathédrales a été élaboré. Au

titre de la Mission pour le patrimoine en péril (mission Bern), 12 opérations ont été retenues en Nouvelle-Aquitaine pour 2019, dont deux projets emblématiques en Charente-Maritime, le plafond de la mosquée de la maison Pierre Loti à Rochefort, et l'amphithéâtre de Saintes. A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, des classes ont été accueillies à la résidence préfectorale et une exposition itinérante "Monuments historiques en bande dessinée" a été réalisée par des élèves des 12 départements. Enfin l'année 2019 aura vu la finalisation du dossier de candidature du Phare de Cordouan à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

■ DRAC / DIRM

Action culturelle et territoriale

18,5 M€ auront été consacrés à l'action culturelle et territoriale avec comme priorité principale d'atteindre l'objectif de 100 % des élèves bénéficiaires d'actions d'éducation artistique et culturelle.

■ DRAC / Rectorat

UN ÉTAT GARANT DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Territoires d'industrie



14 territoires d'industrie ont été définis en Nouvelle-Aquitaine. Ils sont accompagnés par la Région et l'État pour conforter la capacité de leur industrie autour de quatre enjeux majeurs : recruter, innover, attirer et simplifier. Les contrats ont été validés fin 2019 pour une signature en 2020.

■ DIRECCTE

Le référent unique pour les investissements



L'État soutient les projets d'investissements économiques structurants sur le territoire. Une vingtaine de projets en région sont ainsi suivis par le référent unique à l'investissement (RUI), dans des secteurs variés : aéronautique, santé, bois, agroalimentaire, logistique, automobile, etc.

■ DIRECCTE

Enseignement supérieur, recherche et innovation

L'Etat accompagne la structuration du paysage universitaire notamment par la mise en œuvre du Programme d'investissement d'Avenir (PIA). Ainsi, « l'Initiative d'Excellence de Bordeaux », avec une dotation annuelle de 23,9 M€, contribue à la transformation de l'université de Bordeaux en matière de recherche d'excellence, de formations innovantes et de transfert de savoirs. De même, « l'Initiative Science Innovation, Territoires, Economie » de l'Université de Pau et Pays de l'Adour, dotée de 6 M€/an, embrasse les problématiques liées à la transition énergétique, aux géo-ressources, aux milieux aquatiques et aux effets sur l'environnement.

Sur la dimension innovation, l'Etat accompagne les chercheurs des établissements et des organismes de recherche dans la protection, la maturation et la valorisation socio-économique des résultats issus de la recherche publique. Créée en 2019, l'Agence « Aliénor Transfert », dédiée aux sites universitaires de Poitiers et Limoges, reçoit le soutien de l'Etat. Toujours en 2019, La Rochelle Université, avec le soutien financier de l'Etat, opère un rapprochement avec la Société d'Accélération et de Transfert de Technologie - Aquitaine Science Transfert.

■ DRRT

UN ÉTAT GARANT D'UNE AGRICULTURE, D'UNE PÊCHE ET D'UNE AQUACULTURE COMPÉTITIVES

Renforcer les liens entre l'enseignement agricole et maritime et les professionnels

La DRAAF et la DIRM ont mis en place, pour la première fois en 2019, le parcours de l'étudiant, lors du salon agricole de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux. Elles ont travaillé en partenariat avec la chambre régionale d'agriculture, les comités des pêches et de la conchyliculture et les professionnels des différentes filières de production. 21 ateliers ont notamment été organisés sous forme de parcours sur l'espace ferme du salon. De même, avec l'appui de Pôle emploi, l'État a engagé une importante campagne de promotion des métiers de la mer dans les filières de la pêche et de l'aquaculture.

■ DRAAF/DIRM

Accompagner les exploitations agricoles victimes des aléas climatiques



La sécheresse estivale a fortement réduit les possibilités de pâturage dans les trois départements limousins. Un dossier de reconnaissance au titre des calamités agricoles a été établi et a permis

de débloquer une enveloppe de plus de 15 M€ pour accompagner les éleveurs.

■ DRAAF

Améliorer la compétitivité des entreprises du territoire



Le montant total des aides versées par FranceAgriMer à des opérateurs de Nouvelle-Aquitaine s'est élevé à 98 M€. L'État a également investi 8,5 M€ pour la restructuration et la modernisation des entreprises de la pêche et de l'aquaculture.

La filière viticole, par l'intermédiaire des financements européens, a bénéficié du soutien principal avec 75,7 M€.

- Plus de 1000 entreprises ont perçu 27,5 M€ au titre de leurs investissements en bâtiments et matériels afin de moderniser leurs installations et améliorer ainsi leur maîtrise de la qualité ;
- près de 2800 viticulteurs ont bénéficié de 25,2 M€ afin de restructurer le vignoble.

■ DRAAF/DIRM

UN ÉTAT MODERNE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Transformation numérique de l'État et l'innovation

En 2019, l'État en Nouvelle-Aquitaine a franchi une nouvelle étape de sa transformation numérique avec le déploiement de nouveaux outils collaboratifs. L'ouverture de la messagerie sécurisée Tchap et de la web-conférence interministérielle sur internet ont ainsi permis d'élargir les usages des agents tout en conservant un niveau de sécurisation des échanges adapté. En outre, l'usage des outils de simplification des démarches administratives se répand dans les services avec plus de 30 démarches dématérialisées en 2019 pour offrir aux usagers des services publics toujours plus simples et plus accessibles.

■ SGAR

Stratégie immobilière de l'État

Le schéma directeur de l'immobilier en région Nouvelle-Aquitaine est entré en vigueur en 2019. Sept projets de rénovation de cités administratives en Nouvelle-Aquitaine bénéficient d'un financement de 85 M€.

■ SGAR

Organisation territoriale de l'État

La plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) accompagne les services dans le cadre des différents projets de transformation de l'action publique, et les agents publics dans tous leurs projets professionnels.

C'est ainsi qu'un accompagnement spécifique a été mis en place dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État et a notamment pris la forme d'un plan de formation à destination des agents et des équipes de préfiguration dans plusieurs départements, de conseils en mobilité et carrière, ou encore d'appui en matière d'organisation du travail. Cette animation régionale vient s'ajouter à toutes les actions portées par la PFRH pour faciliter au quotidien la mobilité des agents : forums de la mobilité, formations transverses dans tous les départements, séminaires en organisation du travail, action sociale interministérielle.

■ SGAR

Direction de la publication :

Fabienne BUCCIO

*Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
Préfète de la Gironde*

Rédaction :

Secrétariat général pour les affaires régionales de la Nouvelle-Aquitaine

Crédits photo :

SGAR, Service régional de la communication interministérielle

Réalisation et impression :

Imprimerie de la Préfecture de la Gironde
Imprimé sur papier PEFC fabriqué en France

